

Trail des Légendes de Brocéliande

Règlement 2026



TRAIL DE BROCELIANDE - Samedi 12 & dimanche 13 Sept. 2026.



LES EPREUVES

Toutes les distances pourront être révisées jusqu'au Jour de l'évènement

Samedi 12 septembre

Départ : Au lac de Trémelin (centre voile et nature) à Iffendic

- **17h30, trail « Boucle de Viviane »** _ trail 12km, ouvert aux athlètes nés en 2011 et avant

12€ _ 340 dossards

Dimanche 13 septembre

Départ : Lac de Trémelin (centre voile et nature) à Iffendic

- **1h00, L'ultra DEPART 100km**

Un trail Exigeant avec des barrières horaires serrées, si vous avez l'habitude de jouer alors surtout cette fois ne trichez pas ... vous signez sur l'ultra des 20 ans du TLB, les légendes la nuit c'est encore une autre histoire ...

Les BH seront basées sur une vitesse de ~6km/h. (Horaires confirmés ultérieurement via les réseaux sociaux), ouvert aux athlètes nés en 2007 et avant.

60€ en SOLO _ 300 dossards

Attention au Matériel Obligatoire (l'organisation se donne la possibilité de faire évoluer cette liste jusqu'au jour J de la course) :

- Brassard Réflechissant
- Lampe frontale avec piles / batterie pour tenir nuit complète
- Couverture de survie
- Téléphone suffisamment chargé pour la nuit

Départ : Lac de Trémelin (centre voile et nature) à Iffendic

- **7h45, trail « EXCALIBUR »** Un trail exigeant pour traileurs confirmés : 54 km - 1300m D+ en solo ou en relais (relais au km 26 à Saint-Péran), ouvert aux athlètes nés en 2007 et avant. Deux barrières horaires basées sur une vitesse de ~6km/h. (Horaires confirmés ultérieurement via les réseaux sociaux)

37€ en SOLO _ 540 dossards

45€ en DUO _ 80 dossards

- **8h45 Ttrail "Dame du Lac"** 42 km - 900 D+ ouvert aux athlètes nés en 2007 et avant. Une barrière horaire basée sur une vitesse de ~6km/h. (Horaire confirmé ultérieurement via les réseaux sociaux)

32€ _ 540 dossards

9h15, trail « GRALL » 26 km- 700m D+ ouvert aux athlètes nés en 2007 et avant _ **25€ _ 440 dossards**

9h30, trail « MERLIN » 13.4 km- 142m D+ ouvert aux athlètes nés en 2011 et avant _ **14€ _ 440 dossards**

10h00, trail « ARTHUR » 9 km-100m D+ ouvert aux athlètes nés en 2011 et avant _ **10€ _ 440 dossards**

SUPER DEFI : « LA BOUCLE DE VIVIANE » + TRAIL « EXCALIBUR » - 12 + 54 km _ **45€ _ 60 Dossards**

GRAND DEFI : « LA BOUCLE DE VIVIANE » + TRAIL « GRALL » - 12 + 26 km _ **35€ _ 60 Dossards**

PETIT DEFI : « LA BOUCLE DE VIVIANE » + TRAIL « MERLIN » - 12 + 14 km _ **25€ _ 60 Dossards**

CHALLENGE « OUEST TRAIL TOUR » (OTT) :

- le trail « EXCALIBUR » entre dans le classement OTT pour les hommes et les femmes
- le trail « GRALL » entre dans le classement OTT uniquement pour les femmes
- le trail "MERLIN" support du challenge OTT jeunes



INSCRIPTION

Ouverture des inscriptions à tous LES LICENCIÉS FFA :

- Samedi 04 avril à 12h00 (toutes les courses hors Excalibur 54 km DUO)

Ouverture des inscriptions à tous :

- Samedi 11 avril à 12h00 : 100 km _ 54 km _ 14 km _ 9 km
- Dimanche 12 avril à 12h00 : 42 km _ 26 km _ 12 km
- Lundi 13 avril à 12h00 : DUO & Défis

Date limite des inscriptions : Vendredi 04 septembre 2026 12h (dans la limite des dossards disponibles).

Important : Validation de votre inscription

Votre inscription ne sera validée qu'une fois votre Licence FFA 2026-2027 ou votre PPS (Parcours Prévention Santé) fourni au plus tard 3 jours avant le jour de l'événement à savoir le 09 septembre.

La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera validée si le PPS ou la licence à jour n'est pas renseigné dans l'espace coureur à la date mentionnée

Comment obtenir votre PPS ?

Toutes les informations pour générer votre PPS sont disponibles sur la plateforme officielle de la FFA :

<https://pps.athle.fr/>

À propos des licences FFA

Les licences FFA 2026-2027 seront disponibles qu'à partir de début septembre via votre club.

Comment renseigner votre PPS ou votre Licence ?

Connectez-vous à votre compte Klikego et accédez à :

Mon compte → Mes infos Running → Licence / PPS

BOURSE AUX DOSSARDS

- La revente d'un dossard sera autorisée par l'organisation uniquement lorsque la course concernée sera complète.
- La bourse aux dossards se fera exclusivement sur la plateforme d'inscription Klikego.
- 5 € de frais de revente, à la charge du vendeur, seront reversés aux associations caritatives sélectionnées pour l'édition 2026.
- L'organisation décline toute responsabilité si le transfert d'un dossard ne se fait pas par le système de bourse aux dossards mise en place sur la platform Klikego

RETRAIT DOSSARDS

Samedi 12 septembre, le matin à Rennes (Lieu qui reste à confirmer) et de 16h00 à 19h30 sur le site de Trémelin à Iffendic

Dimanche 13 septembre à partir de 6h30 sur le Site de Trémelin à Iffendic

RAVITAILLEMENT

- Trail Long SOLO et Relais _ 4 Ravitos dont 2 complets
- Trail Graal + Merlin _ 2 Ravitos dont 1 complet

Afin de limiter notre impact environnemental, aucun gobelet ne sera fourni aux ravitaillements. Chaque coureur devra obligatoirement se munir d'un contenant personnel (flasque, gourde, poche, gobelet...).

À l'arrivée, un ravitaillement complet sera proposé à tous les coureurs.

Assistance autorisée uniquement dans les zones de ravitaillement

Recommandation :

Pour les participants des courses Excalibur, Dame du Lac et Graal, il est fortement conseillé de repartir de chaque ravitaillement avec au moins 500 ml d'eau.

RECOMPENSES

Un lot souvenir sera remis à chaque concurrent à la remise des dossards.

Seront également récompensés :

- Les 5 premiers hommes et femmes au classement scratch sur les trails * ULTRA 100km * EXCALIBUR * La Dame du LAC * le GRALL
- Les 3 premiers hommes et femmes au classement scratch sur les courses * MERLIN * ARTHUR * LA BOUCLE DE VIVIANE
- Les 3 premiers CADETS et JUNIORS hommes et femmes sur les courses
 - La BOUCLE DE VIVIANE
 - MERLIN (Entre dans le challenge Jeunes OTT)
 - et ARTHUR
- les 3 premiers hommes et femmes de chacun des défis

SECURITE RESPONSABILITE

La sécurité est assurée par une équipe professionnelle de secouristes/médecin.

Le Trail étant une course sur sentiers et routes ouvertes à la circulation, les concurrents devront respecter le code de la route et les consignes données par les signaleurs aux intersections dangereuses. Le comité d'organisation se dégage toute responsabilité en cas de non-respect.

Au-delà de la barrière horaire, les concurrents ne seront plus sous la responsabilité de l'organisation.

Si nécessaire, le rapatriement du coureur sur le site d'arrivée est assuré par l'organisation.

Les Organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou effractions.

Les coureurs doivent suivre scrupuleusement les parcours balisés par les organisateurs et s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.

RESPECT DU REGLEMENT

L'inscription à la course implique l'acceptation du présent règlement par le concurrent.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, sans préavis, tout ou partie du règlement, programme ou autre donnée.

Son acceptation implique le respect de l'environnement et de la nature, notamment à l'occasion du passage sur les espaces naturels empruntés lors des différentes épreuves.

Par ailleurs l'organisateur se réserve le droit d'exclure tout concurrent qui ne respecterait le dit règlement. Elle peut mettre hors course toute personne qu'elle juge inapte à continuer la course.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES - RGPD

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD UE 2016/679), chaque personne inscrite sur l'une des épreuves dispose d'un droit d'accès et de rectification des données enregistrées le concernant. Les informations recueillies par notre partenaire Breizh Chrono dans le cadre des inscriptions permettront d'assurer le chronométrage et d'informer chaque concurrent avant, pendant et après les épreuves. Ces données sont consultables par notre partenaire de chronométrage et par l'organisation.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données sur simple demande auprès de l'organisation

DROIT D'IMAGE

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- L'organisation se donne le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie des épreuves pour des raisons de sécurité : intempéries, décision préfectorales, raisons sanitaires...
- Annulation également possible de l'ultra si moins de 80 coureurs inscrits le jour de départ.
- Aucun remboursement sur une inscription ne pourra être effectué, toute revente aux dossards peut se faire que via la bourse aux dossards
- Si annulation par arrêté préfectoral, l'organisation gardera une somme forfaitaire minimum permettant de couvrir les frais fixes déjà engagés

Toute la Team du Trail des Légendes vous souhaite à tous une très bonne course et beaucoup de plaisir !

